

# La Trame Verte et Bleue du Pays Vendômois

# Syndicat mixte du Pays Vendômois

2, avenue des cités unies d'Europe 41 100 Vendôme

Tél.: 02-54-56-51-73 - Fax: 02-54-56-51-53

# Trame verte et bleue Territoire du Pays Vendômois

# Rapport synthétique de la phase 1











#### Maître d'ouvrage :

L'étude est portée en maîtrise d'ouvrage par le Syndicat mixte du Pays Vendômois.

Coordonnées:

Syndicat mixte du Pays Vendômois 2, avenue des Cités Unies d'Europe

41 100 Vendôme Tel : 02 54 89 41 19

Courriel: <a href="mailto:syndycatmixte@pays-vendomois.org">syndycatmixte@pays-vendomois.org</a>

Site internet: <a href="http://pays-vendomois.org/">http://pays-vendomois.org/</a>

#### Prestataire:

L'étude Trame verte et bleue du territoire du Pays Vendômois a été conduite par **le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Ch**er (CDPNE) en partenariat avec **Perche Nature** et la **Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher**.

Coordonnées:

CDPNE 34 avenue Maunoury 41 000 Blois

Tel: 02 54 51 56 70

Courriel: <a href="mailto:cdpne@orange.fr">cdpne@orange.fr</a>

Site internet : <a href="http://www.cdpne.org/">http://www.cdpne.org/</a>

L'étude Trame verte et bleue est accessible sur la plate-forme Pilote 41 de l'information territoriale du Loir-et-Cher : http://www.pilote41.fr/ rubrique « Environnement et urbanisme ». Y sont disponibles au format « pdf » : les 3 tomes du rapport d'étude, le compte-rendu du séminaire, les cartes de synthèse du réseau écologique, les cartes par sous-trame, la carte d'occupation des sols. La cartographique dynamique du réseau écologique et du linéaire de haie complète ces documents.

L'étude Trame Verte et Bleue du Pays Vendômois est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre avec le Fonds européen de développement régional.



Projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre avec le fonds européen de développement régional.

#### Définition de la Trame Verte et Bleue

## La Trame Verte et Bleue, qu'est ce que c'est?

# Selon la Loi Grenelle II, la Trame Verte (la composante terrestre) intègre :

- les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité dit "Noyau de biodiversité",
- les Corridors écologiques constitués d'espaces naturels ou semi-naturels ainsi que des formations végétales linéaires ou ponctuelles, permettant de relier les Noyaux de biodiversité

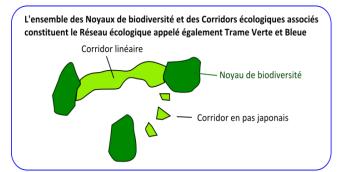
# Selon la Loi Grenelle II la Trame Bleue (la composante aquatique) intègre:

- les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux importants pour la préservation de la biodiversité,
- tout ou partie des zones humides importants pour la préservation de la biodiversité.

#### La Biodiversité

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. Elle comprend l'ensemble de la diversité des milieux naturels (écosystèmes) associée à la diversité des espèces animales et végétales, mais également de la diversité génétique.

Les activités humaines conditionnent l'évolution ou la disparition de cette biodiversité. Or l'accroissement des activités humaines au cours du siècle dernier est la cause principale de la perte de biodiversité.



### La Trame Verte et Bleue, pourquoi?

De nombreuses espèces ont besoin de se déplacer pour accomplir leur cycle de vie et se reproduire. Or, la croissance des activités humaines ne permet pas, dans certains cas, d'assurer ces besoins vitaux. En effet, aujourd'hui en France, la fragmentation des Noyaux de biodiversité et des Corridors écologiques, due à la construction d'infrastructures de transport et à l'étalement urbain, menace d'extinction une espèce d'oiseaux sur quatre, une espèce d'amphibiens et de reptiles sur cinq, une espèce de mammifères sur dix. La Trame Verte et Bleue est un outil d'aménagement qui permet de prendre en compte les déplacements des espèces dans le but d'enrayer cette perte de biodiversité.

### Quels sont les autres atouts de la Trame Verte et Bleue?

#### Un outil de valorisation paysagère

Les bosquets, haies bocagères, prairies, petites friches, cours d'eau...etc, sont autant d'éléments qui structurent le paysage. Leur conservation voire leur valorisation permet de lutter contre la banalisation et l'uniformisation d'un territoire.

De plus, certains de ces éléments peuvent mettre en valeur le patrimoine bâti. D'autres, peuvent constituer des espaces de loisirs au sein d'espaces urbanisés. Par exemple, les chemins pédestres ou de vélo peuvent servir de corridors écologiques pour certaines espèces de la faune et de la flore.

L'ensemble de ces éléments paysagers participent ainsi à la valorisation patrimoniale du territoire et peut favoriser l'attractivité touristique.

#### Un outil de régulation des risques

La TVB contribue à la protection des eaux contre les pollutions mais aussi à la prévention contre les inondations. En effet, les zones humides, en stockant l'eau dans les marais, mares, étangs, prairies humides, ont des fonctions de zone tampon et d'épuration de l'eau qui permettent d'éviter ou de limiter l'ampleur des pollutions et des inondations en aval. Les continuités vertes telles que les bandes enherbées et les ripisylves viennent conforter ce rôle. Les enjeux identifiés pour la TVB viendront conforter certains objectifs liés au contrat territorial "Loir Médian et affluents" dont l'étude préalable est en cours.

#### Un outil de maintien des activités économiques

La gestion des espaces naturels est souvent liée au maintien d'activités agricoles et /ou sylvicoles au sein de territoires de plus en plus urbanisés. La mise en œuvre de la TVB passe par la création d'engagements contractuels avec les acteurs du territoire à l'aide d'outils déjà existants (contrats NATURA 2000, MAET...) afin de préserver voire améliorer le fonctionnement du Réseau écologique.

## Diagnostic écologique du Pays Vendômois

La Trame Verte et Bleue se veut faire la synthèse de l'ensemble des connaissances de la biodiversité d'un territoire. Une réunion d'experts naturalistes s'est tenue le 2 Novembre dernier ainsi qu'un comité technique le 13 Décembre afin de valider le diagnostic réalisé par Perche Nature et complété par le CDPNE. En voici la synthèse.

#### Une mosaïque de milieux

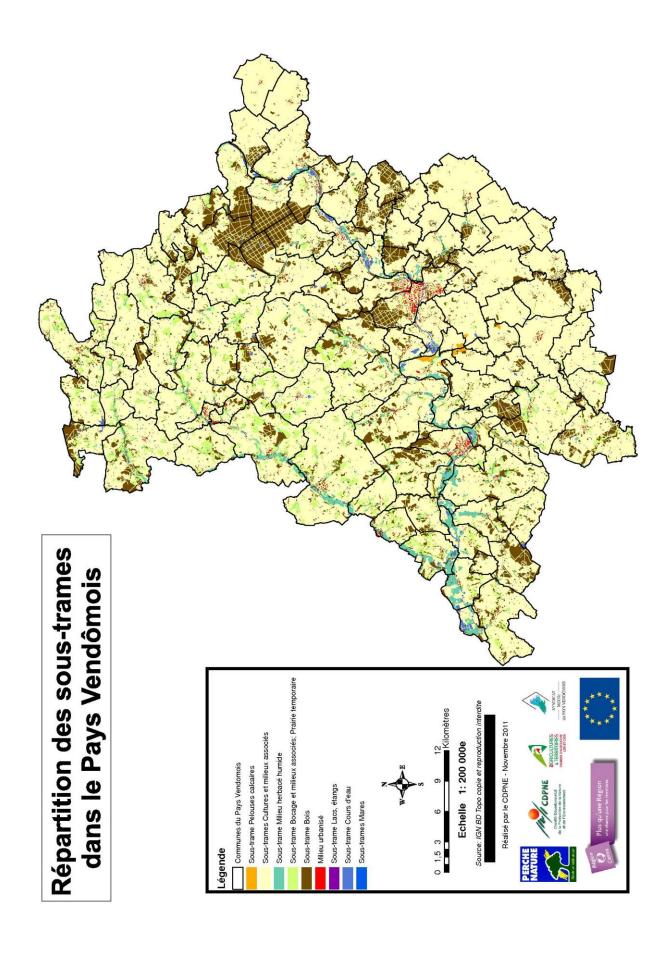
A partir des données d'occupation du sol et des zonages de milieux naturels, il a été possible d'identifier huit milieux remarquables sur le périmètre d'étude.

Quatre de ces milieux appartiennent à la Trame Bleue et quatre à la Trame Verte. Chacun de ces milieux porte le nom de sous-trame. Ils se trouvent groupés en trois continuums en fonction de leurs caractéristiques. Afin d'évaluer la fonctionnalité des corridors qui connectent les Réservoirs de biodiversité, des espèces remarquables ont été sélectionnées.

Le choix des continuums et des espèces s'est fait en cohérence avec l'étude du Réseau écologique à l'échelle régionale (Schéma Régional de Cohérence Ecologique ou SRCE).

#### TRAME VERTE TRAME BLEUE **Continuums** Continuum Continuum Continuum définis à l'échelle Aquatique/Humide forestier ouvert/semi-ouvert régionale 29 000 ha soit 17,2 % 3053 ha soit 1,8 % 132 780 ha soit 76,9 % Sous-trames Cultures et milieux Etangs et définies à l'échelle Bois herbacés associés gravières en eau du Pays Vendômois Oiseaux, flore\* Mammifères, oiseaux, flore\* Oiseaux\* 545 ha soit 0,3 %\*\* 29 000 ha soit 17,2 %\*\* 119 000 ha soit 68,9 %\* Répartition des sous-trames sur le territoire Pelouses du Pays Vendômois Mares calcaires Insectes, flore\* Amphibiens\* 132 ha soit 0,1 %\*\* 180 ha soit 0,1 %\*\* Milieux herbacés Bocages et humides milieux associés (Prairies humides et marais) (Prairies fraîches, friches et fourrés) Oiseaux, reptile, insecte\* Oiseau, insectes, flore\* 13 600 ha soit 7,9 %\*\* 2376 ha soit 1,4 %\*\* Le milieu urbanisé représente environ 5,5 % du Pays Cours d'eau et milieux associés \*Classe d'espèces utilisées afin de déterminer le Réseau écologique \*\*Pourcentage de la surface couverte par le milieu sur le territoire du Pays Vendômois et Poissons, crustacés, insectes\* surface équivalente en hectare Cours d'eau intermittent:

1021 km Cours d'eau permanent: 569 km

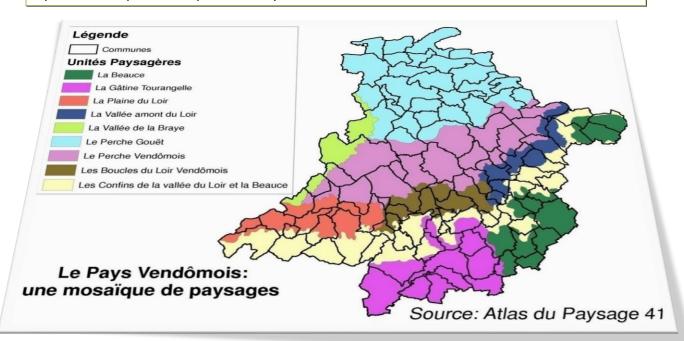


## Synthèse des réflexions sur les enjeux écologiques du Vendômois

Bien que profondément marqué par des bouleversements paysagers importants dus aux modifications des activités humaines, le Pays Vendômois possède encore une richesse faunistique et floristique importante. Du bocage Percheron à la vallée du Loir en passant par la Petite Beauce, grand nombre d'espèces végétales et animales y sont présentes. Cependant, l'artificialisation de l'espace entraîne une concentration des espèces en des noyaux de biodiversité localisés. Ainsi plusieurs espaces naturels, de par leur rareté, nécessitent une préservation globale qui passe avant tout par des méthodes de gestion extensive :

- Les micro-zones humides, notamment les mares, sont en voie de raréfaction alarmante sur l'ensemble du nord Loir-et-Cher, concentrent à elles seules, un nombre considérable d'espèces patrimoniales protégées.
- Les fonds de vallées présentent une richesse remarquable du fait de modes de gestion agricole liés à l'élevage,
- *Les cours d'eau permanents*, notamment les petits affluents du Loir, représentent un enjeu important en terme de biodiversité et de continuité écologique,
- Les cours d'eau intermittents, "représentent un linéaire important sur la zone d'étude (environ 2/3 du linéaire) " (Cf Etude préalable au contrat territorial "Loir Médian et affluents"). La conservation de ces espaces et de leurs abords est un enjeu à prendre en compte pour la gestion des eaux superficielles (inondation, qualité de l'eau) et pour la biodiversité (habitats et sites de reproduction de certaines espèces).
- Les pelouses calcaires, espaces isolés, sont à un stade de disparition à court terme tant la surface des ces dernières devient marginale. Elles abritent pourtant une faune et une flore extrêmement riches dont certaines stations sont uniques pour le département,
- Les massifs forestiers représentant une faible surface en nord Loir-et-Cher, sont le territoire d'espèces purement sylvicoles et donc spécialisées. Elles sont fragilisées par la plantation intensive de résineux depuis une trentaine d'année,
- Le maillage bocager, espace créé par l'homme, doit conserver ses éléments structurants (haies, bandes enherbées, trognes, ronciers), sans quoi le Perche perdra son identité, et avec, son cortège d'espèces faunistiques et floristiques. La mise en place de la Trame Verte et Bleue du Pays Vendômois doit nécessairement prendre en compte les éléments cidessus sans pour autant occulter un développement socio-économique de l'espace respectueux de l'environnement.

Les composantes liées à la préservation de la biodiversité (espaces préservés, ressources en eau, utilisation raisonnée des phytosanitaires) sont des facteurs indispensables pour que le Pays Vendômois inverse la tendance et recouvre des espaces de nature patrimoniaux préservés à moyen terme.



Pour plus d'informations, veuillez consulter le Diagnostic environnemental du Pays Vendômois